

Rapport d'opération du 15/10/2025

Aval barrage du Mazeau à Saint-Léger-la-Montagne - Cours d'eau: Couze

Informations générales sur la station:

Nom de la station: Couze 427 aval Mazeau

Contexte: COUZE

Domaine: Salmonicole

Commune: Saint-Léger-la-Montagne

Lieu-dit: Aval barrage du Mazeau

Unité hydrographique: Bassin Loire (H5)

Coordonnées (Lambert93):

x: 575140.27374

y: 6549712.38912

Pente du cours d'eau sur la station: 3.24 °/°

Distance à la source: 6.81 km

Altitude: 427.5 m

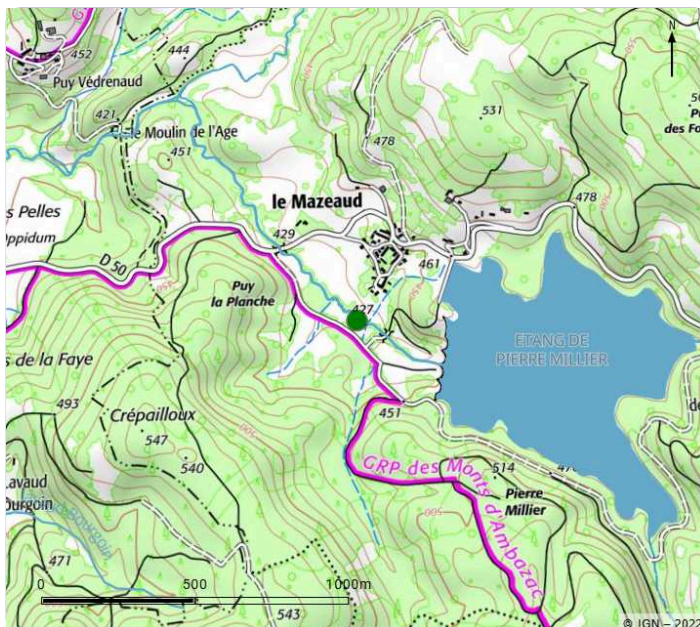
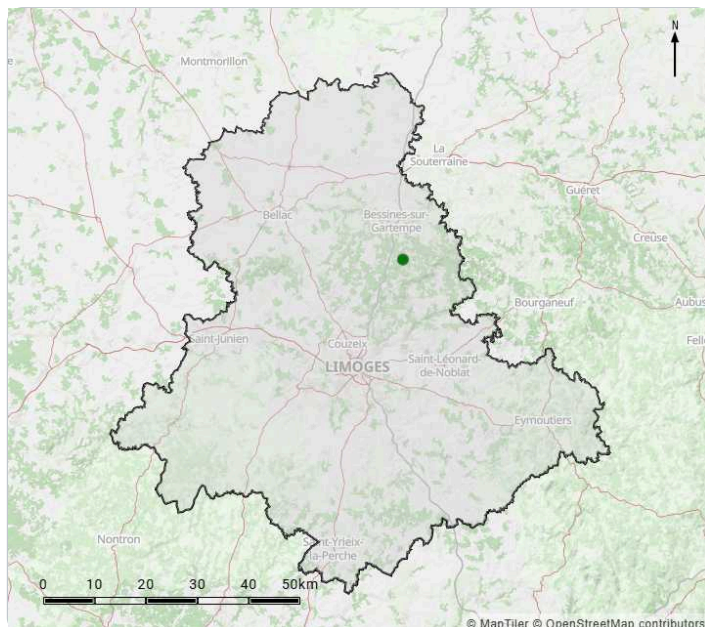
Surface du Bassin Versant: 19.78 km²

Température moyenne interannuelle de l'air en janvier*: 3.21°C

Température moyenne interannuelle de l'air en juillet*: 19.12°C

**Rogers C. & Pont D. 2005. Création de base de données thermiques devant servir au calcul de l'Indice Poisson normalisé. Université de Lyon I - CSP. 36 p. Dates: 1980-1999*

Localisation:



Photos de l'opération:



Description: Juvénile (0+) de Truite fario inventorié sur la station



Description: Juvénile (0+) de Truite fario inventorié sur la station

Caractéristiques de l'opération:

- Objectif: Inventaire
- Mode de prospection: A pied
- Technique d'échantillonnage: Complète
- Commanditaire: FDAAPPMA 87
- Opérateur: FDAAPPMA 87
- Numéro d'arrêté préfectoral: PC/2025/E150
- Nombre de passages: 2
- Durée cumulée des passages: 1 heure et 45 minutes
- Surface: 316 m²

Variables environnementales:

- Largeur moyenne mouillée: 3,16 m
- Longueur de l'opération: 100 m
- Profondeur moyenne: 0,19 m

Moyens matériels et humains:

- Type de matériel:
 - Modèle: Dream Electronique - HERON
 - Nombre d'anodes: 1
- Epuisettes:
 - Nombre d'épuisettes: 2
- Isolements:
 - Isolement amont: Pas d'isolement
 - Isolement aval: Pas d'isolement
- Nombre d'intervenants: 5

Qualité de l'habitat:

Stabilité des berges	Verticales/sapées
Ombrage du cours d'eau	Rivière assez couverte
Sinuosité du cours d'eau	Sinueux
Trou, fosse	Important
Sous berge	Faible
Abris rocheux	Faible
Embâcle, souche	Faible
Végétation aquatique	Faible
Végétation de bordure	Moyen

Synthèse des faciès d'écoulement d'aval en amont :

Type	Importance relative (%)	Granulométrie dominante	Granulométrie accessoire	Colmatage	Végétation dominante	Végétation: recouvrement
Mouille de concavité	8.85	Sables (0,5-2) Grossiers	Vases (non renseignée)			
Plat courant	3.03	Pierres (128-256) Grossières	Sables (0,5-2) Grossiers			
Mouille de concavité	19.72	Sables (0,5-2) Grossiers	Pierres (128-256) Grossières			
Plat courant	6.26	Sables (0,5-2) Grossiers	Pierres (128-256) Grossières			
Radier	9.1	Pierres (128-256) Grossières	Sables (0,5-2) Grossiers			
Plat courant	22.22	Sables (0,5-2) Grossiers	Vases (non renseignée)			
Mouille de concavité	30.82	Sables (0,5-2) Grossiers	Vases (non renseignée)			

Echantillonnage:

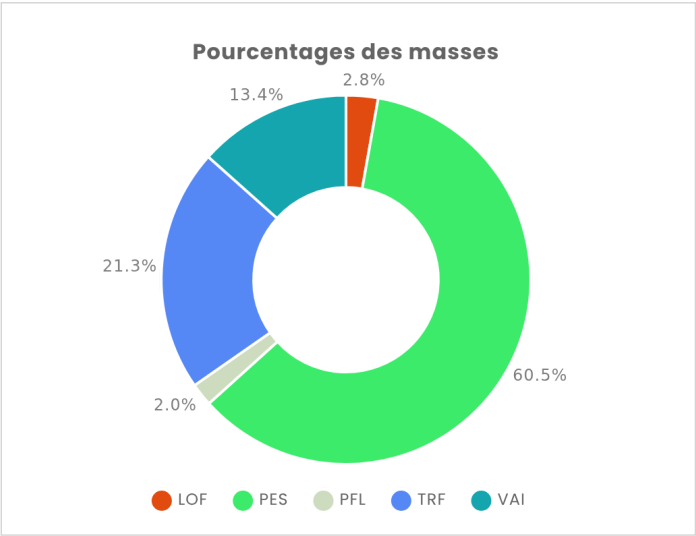
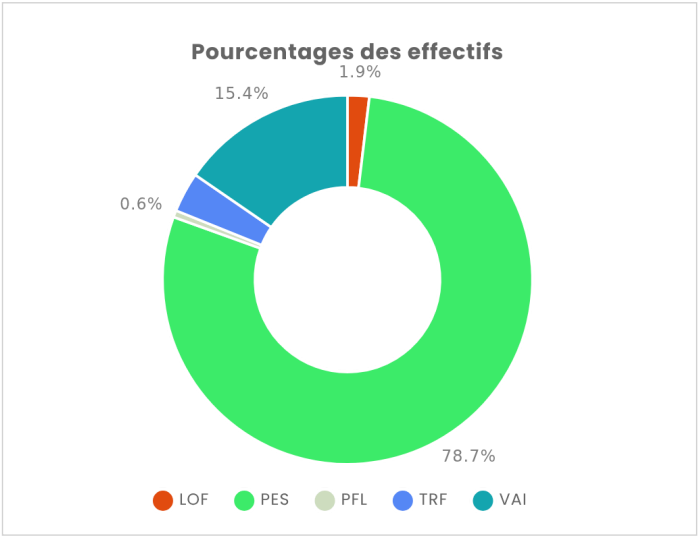
Code	Effectif	Masse (g)	Densite brute (inds/Ha)	Densite estimée (inds/Ha)	Classe de densité estimée	Biomasse brute (Kg/Ha)	Biomasse estimée (Kg/Ha)	Classe de biomasse estimée	Classe d'abondance estimée	Méthode	Efficacité
LOF <i>Loche franche</i>	35 <i>estimé: 38</i> P1: 27 P2: 8	170 P1: 126 P2: 44	1 108	1 203	1	5,38	5,84	1	1	De Lury	71%
PES <i>Perche soleil</i>	1483 <i>estimé: 2868</i> P1: 875 P2: 608	3 687 P1: 2175 P2: 1512	46 930	90 759	5	116,68	225,65	5	5	De Lury	31%
PFL <i>Ecrevisse signal</i>	12 <i>estimé: 12</i> P1: 3 P2: 9	121 P1: 39 P2: 82	380	380		3,83	3,83			Carle et Strub	21.8%
TRF <i>Truite de rivière</i>	65 <i>estimé: 67</i> P1: 56 P2: 9	1 295 P1: 1 237 P2: 58	2 057	2 120	3	40,98	42,24	2	2	De Lury	84%
VAI <i>Vairon</i>	290 <i>estimé: 441</i> P1: 183 P2: 107	819 P1: 541 P2: 278	9 177	13 956	4	25,92	39,42	5	4	De Lury	41%
Total	1885	6092	59652	108418		192,79	316,98				

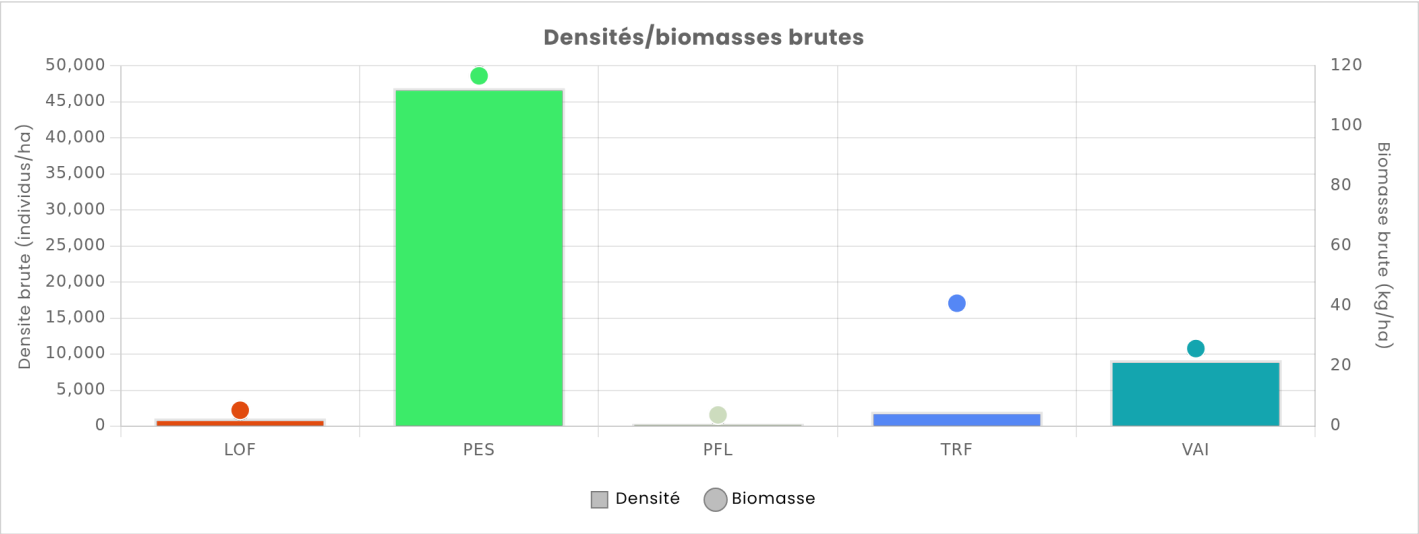
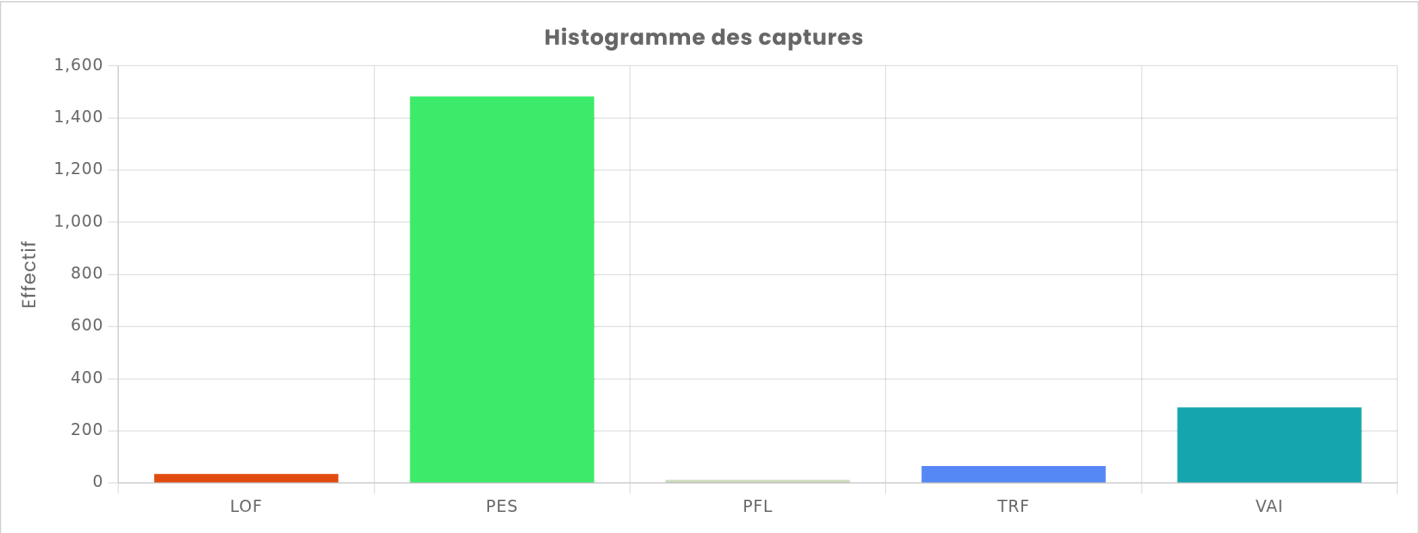
Diversité spécifique: 5 espèces

Classes de densité et biomasse: 0,1: sporadique / 1: très faible / 2: faible / 3: moyenne / 4: élevée / 5: très élevée

Effectif global: 1885
Masse globale: 6 092g

Densité globale estimée par hectare: 108 418 individus
biomasse globale estimée par hectare: 316,98 kg

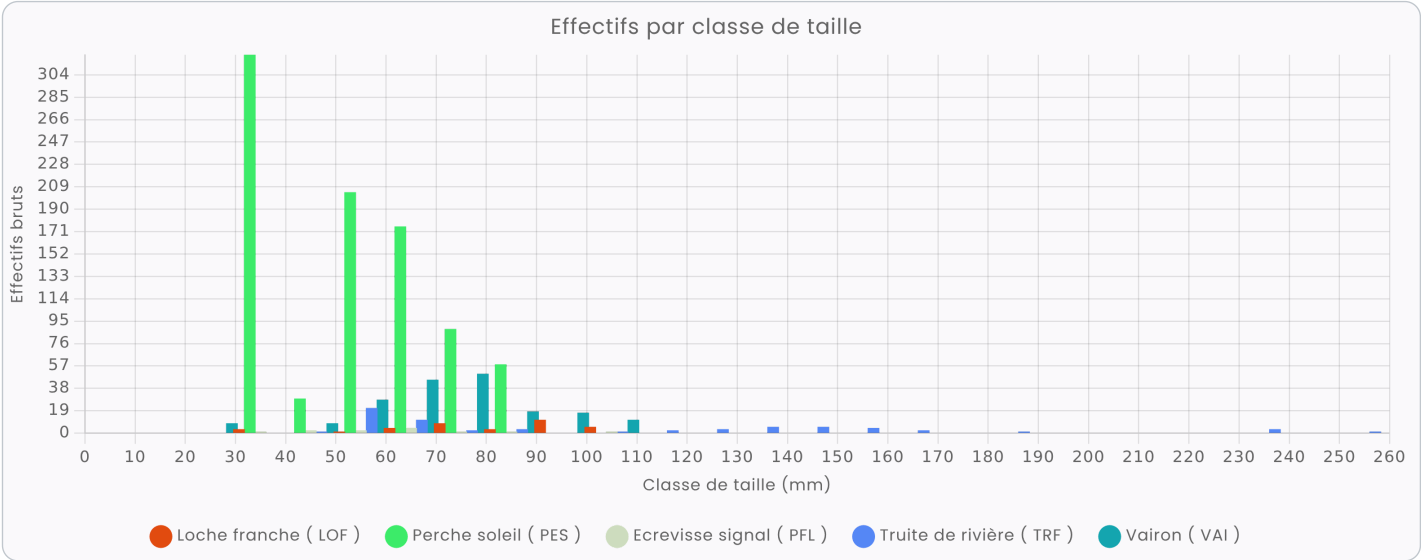


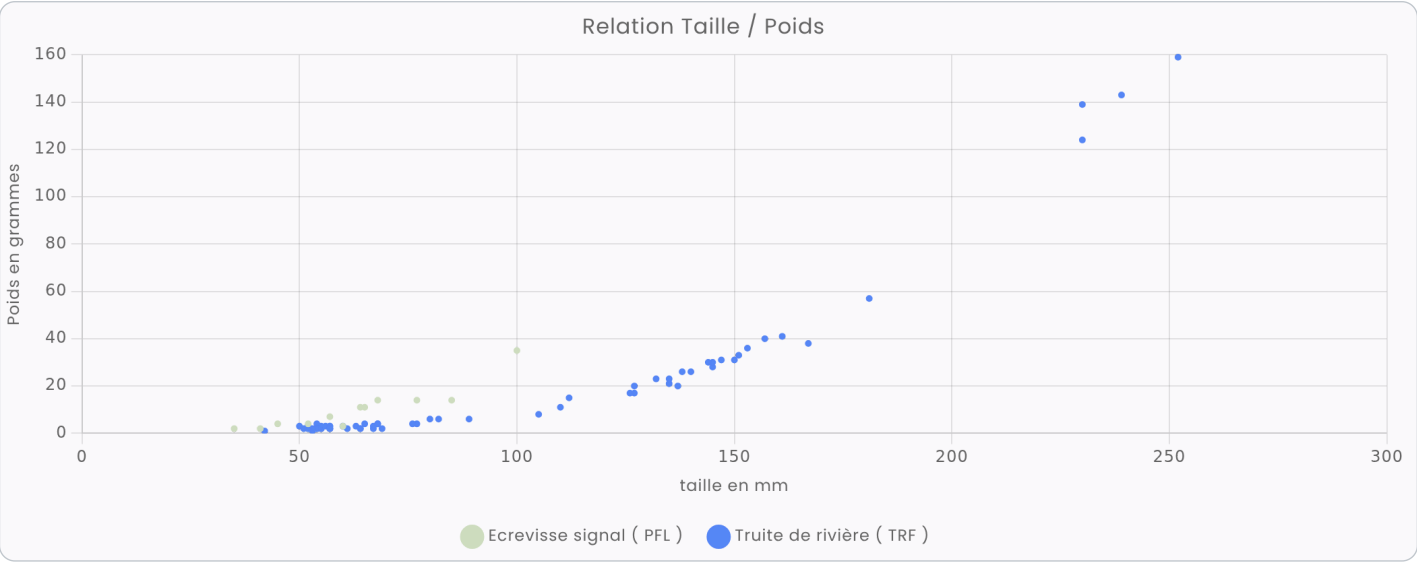


Biométrie:

Passage	Code	Espèce	Type de saisie	Effectif	Masse (g)	Taille min/max (mm)	Masse min/max (g)	Nb échantillons
1	LOF	Loche franche	Lot I	27	126	32 / 107	-	27
1	PES	Perche soleil	Lot S/L	875	2175	31 / 84	86 / 2089	32
1	PFL	Ecrevisse signal	Lot N	3	39	64 / 85	11 / 14	3
1	TRF	Truite de rivière	Lot N	56	1237	50 / 252	1 / 159	56
1	VAI	Vairon	Lot S/L	167	500	26 / 104	8 / 374	33
1	VAI	Vairon	Lot I	16	41	24 / 81	-	16
2	LOF	Loche franche	Lot I	8	44	67 / 106	-	8
2	PES	Perche soleil	Lot S/L	608	1512	-	1512 / 1512	1
2	PFL	Ecrevisse signal	Lot N	9	82	35 / 100	2 / 35	9
2	TRF	Truite de rivière	Lot N	9	58	42 / 135	1 / 21	9
2	VAI	Vairon	Lot S/L	107	278	-	278 / 278	1
Total				1885	6092			195

Nombre de lots: 11 lots



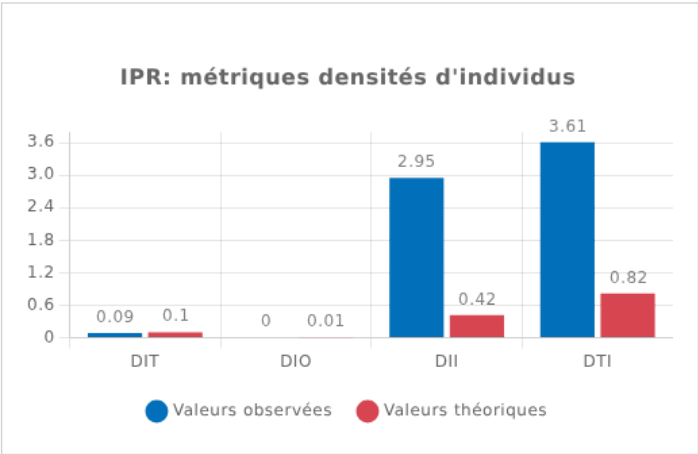
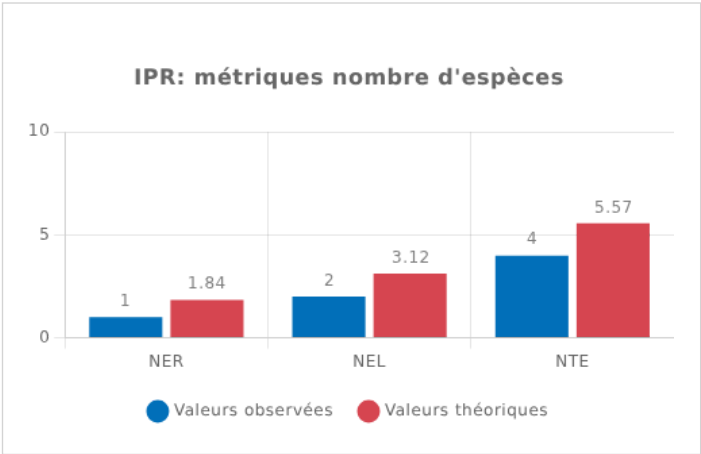


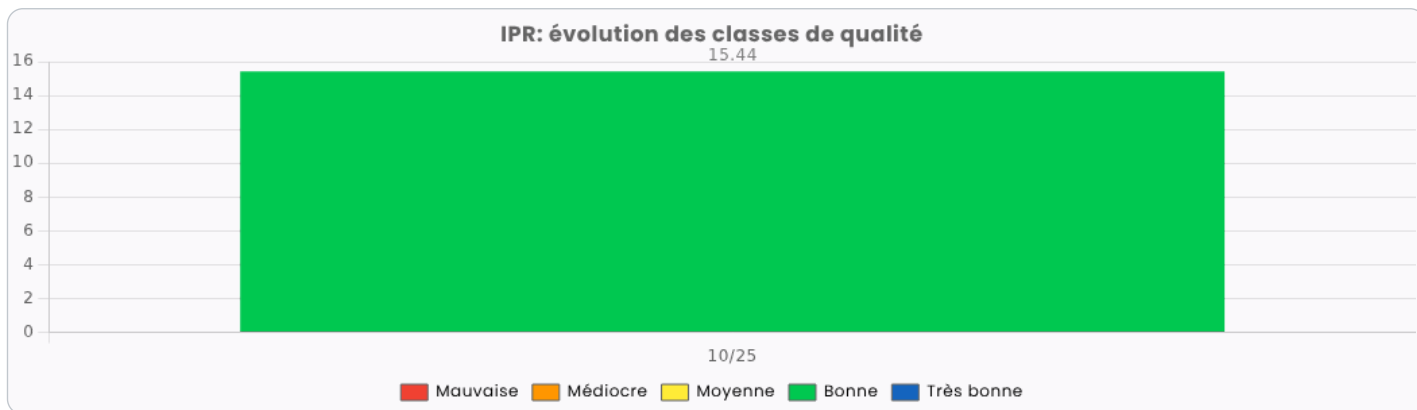
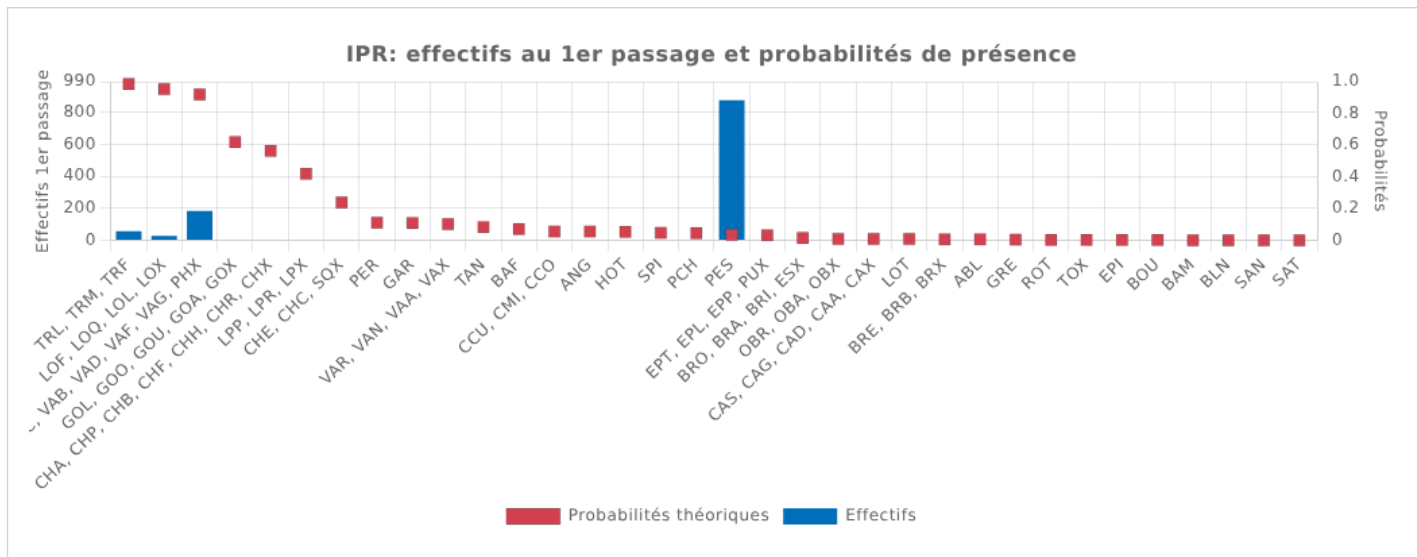
Indice Poisson Rivière:

Classe de qualité: Bonne	Note IPR: 15.436
---------------------------------	-------------------------

IPR	Classe de qualité	Code
> 36	Mauvaise	5
> 25 et <= 36	Médiocre	4
> 16 et <= 25 et altitude < 500m	Moyenne	3
> 5 et <= 16 et altitude < 500m	Bonne	2
> 0 et <= 5	Très bonne	1

Scores des métriques d'occurence	Scores des métriques d'abondance
Nombre total d'espèces: 1.773 Nombre d'espèces rhéophiles: 3.865 Nombre d'espèces lithophiles: 4.018	Densité d'individus tolérants: 1.306 Densité d'individus omnivores: 0.375 Densité d'individus invertivores: 0.070 Densité totale d'individus: 4.029





Observations:

L'inventaire piscicole réalisé sur la station met en évidence la présence de quatre espèces de poissons, ainsi que d'une espèce d'écrevisse exotique envahissante, *Pacifastacus leniusculus* (Écrevisse signal). La biomasse totale estimée s'élève à 319,39 kg/ha.

L'analyse de l'habitat révèle une diversité morphologique globalement favorable à la biocénose piscicole, bien que marquée par une forte dominance de faciès lents. Les écoulements sont majoritairement constitués de plats et de mouilles, avec la présence d'un seul radier sur l'ensemble de la station. La faible pente longitudinale du cours d'eau explique cette dominance de faciès peu dynamiques. Le substrat est principalement composé de sédiments fins, notamment de sable grossier. Certains faciès présentent localement une dominance de pierres grossières, mais celles-ci sont le plus souvent colmatées par le sable. Les zones lenticulaires sont systématiquement colmatées par de la vase, traduisant un colmatage important du lit sur l'ensemble de la station. Toutefois, la présence d'abris naturels (blocs rocheux, sous-berges, embâcles ligneux) confère à la station un potentiel d'accueil résiduel pour les espèces rhéophiles.

Le peuplement piscicole est largement dominé par la Perche soleil (*Lepomis gibbosus*), suivie du vairon (*Phoxinus phoxinus*), de la Truite fario (*Salmo trutta fario*) et de la Loche franche (*Barbatula barbatula*). Ces espèces réalisent l'intégralité de leur cycle biologique sur la station, comme en atteste la présence de juvéniles, de subadultes et d'adultes.

Les abondances observées sont très élevées pour le vairon et la Perche soleil. À l'inverse, la Loche franche présente une densité faible, nettement inférieure aux valeurs théoriques attendues. On note par ailleurs l'absence du chabot (*Cottus gobio*), espèce pourtant attendue à ce niveau apical du cours d'eau.

La Truite fario, espèce emblématique des cours d'eau de première catégorie, est observée en densité moyenne, avec une densité estimée à 2 120 individus/ha, mais présente une biomasse faible (42,24 kg/ha). Cette situation s'explique par la forte proportion de juvéniles, représentant près de 60 % des effectifs de la population. De plus, les juvéniles inventoriés au mois d'octobre présentent des tailles particulièrement faibles au regard de la saison, suggérant une croissance lente sur la station.

Néanmoins, l'espèce accomplit l'ensemble de son cycle biologique, toutes les classes d'âge étant représentées (0+, 1+, 2+ et ≥ 3+). Au regard de la structure de la cohorte observée, la Couze abrite ainsi une population de Truite fario fonctionnelle, mais présentant des densités et une biomasse inférieures aux valeurs théoriques attendues pour l'espèce.

La très forte densité de Perche soleil observée lors de l'inventaire traduit une perturbation marquée du fonctionnement écologique du milieu. Dans ce contexte, la restauration de la continuité écologique, ainsi que l'amélioration des habitats piscicoles et des substrats, telles que préconisées dans le PDPG de la Haute-Vienne (87), constituent des leviers d'action pertinents pour favoriser les espèces repères encore présentes sur la station.

En comparaison avec l'inventaire réalisé en 2015, antérieur à la création du bassin de décantation et à la vidange du barrage, la composition spécifique du peuplement piscicole reste globalement similaire. On observe l'apparition de la Perche soleil et de l'Écrevisse signal en 2025.

Les densités surfaciques ont évolué pour l'ensemble des espèces, à l'exception de la Truite fario. La densité brute du vairon est passée de 312 individus/ha en 2015 à 9 177 individus/ha en 2025, tandis que celle de la Loche franche est passée de 139 individus/ha à 1 108 individus/ha. La densité de Truite fario a quant à elle légèrement diminué, passant de 2 494 individus/ha en 2015 à 2 057 individus/ha en 2025.

La densité totale brute et la biomasse totale brute ont fortement augmenté entre 2015 et 2025, principalement en raison de l'apparition et de la prolifération de la Perche soleil. La très forte densité de cette espèce peut s'expliquer par la présence du bassin de décantation du barrage du Mazeau, connecté à la Couze et maintenu en eau toute l'année. Ce milieu offre des conditions particulièrement favorables à son développement (eaux calmes, faibles profondeurs, températures élevées en période estivale).

En conclusion, le peuplement piscicole observé correspond à un peuplement de première catégorie en zone apicale du cours d'eau. La composition spécifique est globalement conforme aux attentes, avec la présence d'espèces électives telles que le vairon, la Truite fario et la Loche franche, bien que l'absence du chabot soit notable. Toutefois, la présence et la très forte abondance de la Perche soleil, espèce non attendue à ce niveau du cours d'eau, déséquilibrent fortement le peuplement piscicole. De plus, les densités des espèces électives demeurent inférieures aux valeurs théoriques attendues, traduisant une sous-abondance relative du peuplement de référence. En conséquence, l'état du peuplement piscicole est qualifié de perturbé.

Enfin, l'Indice Poisson Rivière (IPR) attribue à cette masse d'eau un bon état écologique, avec une note de 15,44. Toutefois, cet indicateur doit être interprété avec prudence, la présence de la Perche soleil améliorant artificiellement la note, au point de faire gagner une classe de qualité, alors même que l'analyse qualitative et quantitative du peuplement met en évidence le déséquilibre écologique engendré par cette espèce.

Etat peuplement: **Perturbé**